

Projet d'école primaire – Quartier Crawford Park

Document rédigé par Danielle Langelier

**Mémoire présenté à l'Office de consultation
publique de Montréal**

Mai 2017

Problème à résoudre

Au printemps 2016, l'arrondissement de Verdun a invité ses citoyens à une réunion d'information au sujet de la construction d'une école dans le quartier Crawford Park. À cette occasion, M. Paul St-Onge, directeur général adjoint de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB), était présent pour répondre aux éventuelles questions.

Lors de cette réunion, nous avons appris que l'effectif scolaire de l'école Notre-Dame-de-la-Garde dépassait la capacité du bâtiment, et c'était là la raison invoquée par la CSMB pour justifier la construction d'une école. Il semble que depuis quelques années, tous les locaux disponibles de l'école ont été transformés en salles de classe, y compris la bibliothèque et les salles de classe auparavant réservées aux matières enseignées par des spécialistes (anglais, arts plastiques, etc.). Toutefois, comme ces mesures n'ont pas suffi à loger tous les élèves fréquentant l'école Notre-Dame-de-la-Garde, certains d'entre eux doivent maintenant poursuivre leur parcours scolaire à l'école Notre-Dame-de-la-Paix, laquelle se situe à 2,9 km de l'école Notre-Dame-de-la-Garde.

Pendant cette réunion tenue au printemps dernier, nous avons aussi appris que l'école *Verdun Elementary*, de la Commission scolaire Lester B. Pearson, ainsi que l'école *Riverview*, voisine de l'école Notre-Dame-de-la-Garde, fonctionnent à une fraction de leur capacité (environ 30 % pour la première et 40 % pour la seconde).

Effectifs des trois dernières années des écoles *Riverview* et *Verdun Elementary*

Par ailleurs, au printemps 2015, la Commission scolaire Lester B. Pearson (CSLBP) avait annoncé son intention de fermer l'école *Riverview*, étant donné la baisse importante de son effectif depuis quelques années. Les élèves de cette école auraient alors été transférés à l'école *Verdun Elementary*, laquelle peut recevoir quelque 800 élèves. Or, par suite de pression de gens qui souhaitent que l'école Riverview demeure ouverte, la CSLBP est revenue sur sa décision et a décidé de maintenir l'école ouverte pour le moment, tout en prévenant que faute d'une hausse des inscriptions, l'école ne saurait être viable, et qu'il faudrait reconsidérer la question dans quelques années.

Si l'on examine les chiffres, ceux-ci ne sont malheureusement guère encourageants pour la CSLBP. En effet, en 2014-2015, 218 enfants fréquentaient l'école Riverview. En 2015-2016, 207 élèves étaient inscrits à cette école, et cette année (2016-2017), ils ne sont plus que 198. Notons que cette école a longtemps été fréquentée par plus de 500 enfants au cours d'une même année scolaire.

En ce qui concerne l'école *Verdun Elementary*, son effectif est également très bas en comparaison de son importante capacité (environ 800 élèves, rappelons-le). Ainsi, en 2014-

2015, 225 enfants allaient à l'école *Verdun Elementary*. Ce nombre est passé à 259 en 2015-2016, et cette année (2016-2017), on compte 263 enfants dans cette école.

Location de locaux à la Commission scolaire Lester B. Pearson?

La Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys a fait savoir à quelques reprises que les locaux que pouvait lui offrir la CSLBP ne lui convenaient pas, et qu'ils seraient insuffisants pour loger toute sa clientèle scolaire. Précisons que l'école Notre-Dame-de-la-Garde est pour ainsi dire voisine de l'école *Riverview*, puisqu'elle est située à 300 mètres de celle-ci, et que l'école *Verdun Elementary* n'est qu'à un kilomètre de l'école Notre-Dame-de-la-Garde. Soulignons également que les écoles *Riverview* et *Verdun Elementary* sont en bon état, toutes deux ayant récemment fait l'objet d'importantes rénovations.

La construction d'une école ne règle aucunement les problèmes posés

Comme la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys déplore d'une part l'obligation dans laquelle elle s'est trouvée de transformer en salles de classes des locaux qui servaient auparavant de bibliothèque et de salles de classe pour les matières enseignées par des spécialistes, et d'autre part, la nécessité de déplacer certains de ses élèves ailleurs, en l'occurrence à l'école Notre-Dame-de-la-Paix, il est difficile de comprendre en quoi la construction d'une école pourra résoudre ces problèmes, puisque selon ce que la CSMB nous a fait savoir lors de la séance d'information de l'Office de consultation publique de Montréal qui s'est tenue à la mairie de Verdun le 19 avril dernier, la nouvelle école compterait 14 locaux, tous des salles de classe pour les titulaires des 300 élèves qu'elle pourrait recevoir (2 classes par niveau). Il faut donc présumer donc qu'aucun local n'a été prévu pour les spécialistes.

Difficile aussi de concevoir en quoi une nouvelle école pourrait régler le problème des enfants qui doivent actuellement être transportés à l'école Notre-Dame-de-la-Paix en raison du manque de locaux à l'école Notre-Dame-de-la-Garde. Ils devront encore être transportés ailleurs, en l'occurrence dans l'éventuelle nouvelle école du quartier Crawford, située à 2 kilomètres de l'école Notre-Dame-de-la-Garde. Le casse-tête (en matière de transport et d'établissement d'horaires, notamment) demeurera entier pour les familles dont certains enfants continueront de fréquenter l'école Notre-Dame-de-la-Garde tandis que d'autres iront à une autre école.

Enfin, la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys a aussi annoncé que même une éventuelle nouvelle école de 300 places ne saura suffire pour répondre à ses besoins, car selon ses prévisions, l'effectif scolaire augmente constamment.

Mentionnons en passant que les quelque 190 enfants qui habitent actuellement le quartier Crawford peuvent tous se rendre à pied à l'école Sainte-Geneviève et que celle-ci n'a pas atteint sa pleine capacité. Précisons aussi que cette école est située devant un parc, qu'elle dispose

d'une très grande cour et même d'un espace gazonné derrière la cour, et que la rue Lacharité qui longe l'école est particulièrement large, ce qui permet aux autobus scolaires de se garer sans gêner la circulation. La nouvelle école ne présenterait aucun de ces avantages, et il est facile de concevoir les problèmes de stationnement et de circulation qui se poseront, d'autant plus qu'une seule place de stationnement a été prévue à la nouvelle école et que les rues du quartier sont plutôt étroites.

Démolition et transformation d'écoles au cours des dernières décennies

J'habite le quartier Crawford depuis près de 40 ans, et comme citoyenne, j'ai été témoin du sort qui a été réservé à plusieurs écoles de Verdun au cours des dernières décennies. Je suis choquée du peu d'importance et du peu de soin que l'on accorde aux infrastructures scolaires existantes. Ainsi, l'ancienne école *Crawford Park* qui avait été érigée là même où il est maintenant question de bâtir une école a été laissée à l'abandon pendant des années, si bien qu'elle a dû être démolie, tant elle était décrépite. L'ancienne école Allion de la CSLBP, située sur la rue Édouard, tout près de l'école Sainte-Geneviève, semble aussi avoir été désertée et ne plus être entretenue, l'extérieur de l'immeuble et le terrain sur lequel elle est construite étant dans un état lamentable. Voici d'autres exemples :

- À l'angle des rues Fayolle et Churchill, l'école Notre-Dame-de-la-Victoire, une autre école primaire du quartier *Crawford Park*, a été démolie au début des années 1980 pour faire place à des maisons.
- Sur la rue Galt, près de la rue Wellington, l'ancienne Académie pour garçons Monseigneur Richard a été transformée en coopérative d'habitation.
- Sur le boulevard Champlain, entre les rues Willibrord et Rielle, l'ancienne école a été transformée en immeuble à logements en copropriété. Encore sur le boulevard Champlain, entre les rues Rielle et Gordon, une ancienne école a été transformée en entrepôt.
- À l'angle des rues Bannantyne et Galt, on a démoli l'ancienne école secondaire pour y construire un centre d'accueil.
- Sur le boulevard Lasalle, près de la rue Gordon, l'école Jean-Jacques Olier a été démolie pour faire place à un restaurant de la chaîne Mc Donald.
- Sur la rue Rushbrooke, près du boulevard Lasalle, une école a à aussi été transformée en immeuble à logements en copropriété.

Solution simple, peu coûteuse, et rapidement mise en œuvre

Cela étant, et compte tenu du faible effectif de la Commission scolaire Lester B. Pearson, il est à craindre qu'à court ou à moyen terme, les écoles *Riverview* et *Verdun Elementary* ne soient elles aussi démolies ou transformées pour faire place à des commerces ou à des immeubles à logements. Mais pour l'instant, plutôt que de construire une école pour répondre aux besoins de locaux de la CSMB, pourquoi les commissions scolaires Lester B.

Person et Marguerite-Bourgeoys ne procèdent-elles pas à un échange d'immeubles, tout simplement, comme cela s'est produit dans plusieurs cas il y a quelques années lorsque les commissions scolaires confessionnelles ont été converties en commissions scolaires linguistiques? Ainsi, les élèves de l'école *Verdun Elementary* pourraient occuper l'actuelle école Notre-Dame-de-la-Garde et ceux de l'école Notre-Dame-de-la-Garde emplir désormais les locaux de l'école *Verdun Elementary*, et ce, dès la prochaine rentrée scolaire. Tous les élèves de l'école Notre-Dame-de-la-Garde seraient ainsi regroupés sous un même toit. De plus, étant donné l'importante capacité de l'école *Verdun Elementary*, la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys s'éviterait le souci de trouver d'autres locaux si son effectif devait effectivement augmenter, comme elle le prévoit, au cours des prochaines années. Notons enfin que les deux écoles étant situées à moins d'un quart d'heure de marche l'une de l'autre, les élèves habitent tous à proximité de l'une ou de l'autre. Pourquoi une solution aussi simple et à coût minime (comparativement à la construction d'une école) n'a-t-elle pas été envisagée?

Conclusion

À la lumière de ces faits, la décision de construire une école à Verdun semble indéfendable. Non seulement elle ne constitue pas une réponse adéquate pour pallier la surpopulation de l'école Notre-Dame-de-la-Garde, mais elle implique d'importants problèmes, comme la nécessité de répartir entre deux établissements les enfants d'une même famille, et des coûts énormes engendrés non seulement par une construction neuve, mais aussi par le dédoublement des ressources et l'engagement de personnel enseignant et administratif supplémentaire.

Alors que le secteur de l'éducation a subi des compressions budgétaires avoisinant le milliard de dollars au cours des dernières années, les 15 millions de dollars alloués par le ministère de l'Éducation pour la construction d'une école pourraient être investis de façon tellement plus judicieuse dans le soutien aux élèves, dans des projets pédagogiques, dans l'embauche de spécialistes, dans du matériel scolaire, dans des travaux pour rendre les écoles accessibles aux élèves handicapés, car, notons-le, aucune école de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys n'est actuellement, semble-t-il, en mesure de recevoir des enfants à mobilité réduite.

Comme contribuable, je m'oppose fermement à ce qui me paraît être une mauvaise utilisation des fonds publics. En outre, les écoles étant payées à même nos deniers, j'estime que les commissions scolaires ont le devoir d'utiliser à bon escient et dans le respect de l'ensemble de la collectivité les sommes qui leur sont allouées. Dans le cas qui nous occupe, une entente entre les commissions scolaires Lester B. Pearson et Marguerite-Bourgeoys pour partager leurs locaux ou échanger leurs immeubles résoudrait le problème tel qu'il se pose actuellement.